

MAIRIE DE  
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon

Publié le : 13/03/2024

VOI.24.00.A00546

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
RUE D'ALSACE

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route  
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée  
Vu la demande de l'entreprise SOGETREL  
Considérant que des travaux de raccordement au réseau de fibre optique rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 15/03/2024 RUE D'ALSACE

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le 15/03/2024, de forts empiètements sont instaurés, RUE D'ALSACE, du n° 12 jusqu'à la RUE DE LORRAINE.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 12 MARS 2024

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

NOV 1951

1951

NOV 1951

DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
1155 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637

page 10

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
1155 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637

NOV 1951

NOV 1951

NOV 1951

UNIVERSITY OF CHICAGO